MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Gap

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Ville

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Ville

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 29/11/1948

Étendue de la protection : La façade avec ses balcons en fer forgé et ses grilles, l'escalier avec sa rampe en fer forgé : inscription par arrêté du 29 novembre 1948

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.